

Feuille de route quinquennale 2024 - 2029

La feuille de route présente la vision et les dispositifs d'encouragement de la Corodis, en identifiant les effets et impacts escomptés. Elle définit les démarches de ces prochaines années autour du fil rouge suivant :

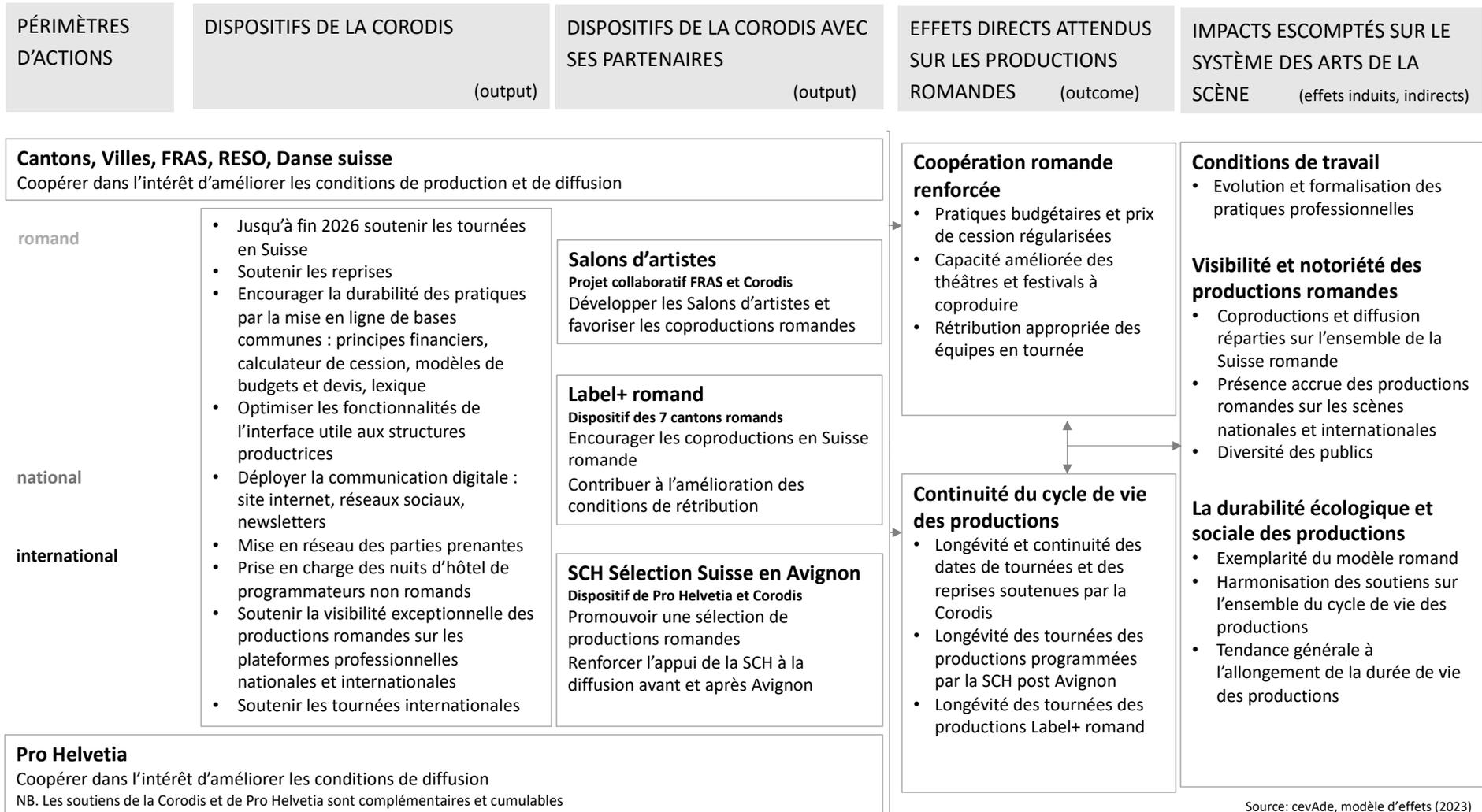
- I. Vision commune
- II. Périmètres et actions
- III. Organisation
- IV. Objectifs
- V. Indicateurs

I. VISION COMMUNE

Le processus de transformation de la Corodis mené depuis la fin de la crise pandémique a permis de partager un constat général et de construire une intention partagée : celle de garantir la durabilité économique, écologique et sociétale des spectacles romands. Cette vision des membres de la Corodis pour ces cinq prochaines années engage chacune et chacun à accompagner la mutation du système des arts de la scène dans cette direction.

Le système des arts de la scène en Suisse romande est porté par de nombreuses parties prenantes, chacun·e dans son champs d'action qui sont complémentaires et interdépendantes. Les enjeux sont systémiques et il est dès lors nécessaire que les membres de la Corodis, qu'ils soient collectivités publiques ou associations culturelles du terrain, s'engagent ensemble en faveur de la consolidation et du développement qualitatif du système.

Les périmètres d'action, les dispositifs, leurs effets directs et indirects sont résumés dans le tableau suivant :



Source: cevAde, modèle d'effets (2023)

II. DES AXES D' ACTIONS CIBLEES SUR LES PERIMETRES ROMAND, NATIONAL ET INTERNATIONAL

La Corodis intervient en faveur des arts de la scène avec des actions et des moyens adaptés aux contextes romand, national et international qui soutiennent ces 3 missions :

- Les soutiens financiers aux structures productrices pour la diffusion de leurs spectacles
- La promotion des spectacles romands
- La mise en réseau des parties prenantes du système des arts de la scène

Axe romand

But statutaire :

<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier à la diffusion en Suisse romande : jusqu'au 31 décembre 2026, soutien aux tournées romandes, avec une bascule progressive vers le soutien aux reprises d'ici cette date. 	a
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier à la visibilité exceptionnelle des compagnies qui présentent leur création dans des plateformes ou des festivals devant un public composé majoritairement ou exclusivement de programmeur-ices, en Suisse romande 	b
<ul style="list-style-type: none"> • Label + romand. Coordination et gestion du dispositif en faveur de la coproduction en Suisse romande 	c
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en réseau à l'échelle romande 	d
<ul style="list-style-type: none"> • Salons d'artistes. Co-organisation avec la FRAS 	b

Rappel des lettres des buts : a) diffusion ; b) promotion ; c) durabilité ; d) mise en réseau

Axe national

<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier à la visibilité exceptionnelle des compagnies qui présentent leur création dans des plateformes ou des festivals devant un public composé majoritairement ou exclusivement de programmeur-ices, en Suisse alémanique et au Tessin 	b
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en réseau à l'échelle nationale 	d
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des nuits d'hôtel pour les programmeur-ices non romand-es 	b, d

Axe international

<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier aux tournées internationales 	a
<ul style="list-style-type: none"> • La Sélection suisse en Avignon (SCH). Soutien financier et accompagnement du dispositif 	a, b
<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier à la visibilité exceptionnelle des compagnies qui présentent leur création dans des plateformes ou des festivals devant un public composé majoritairement ou exclusivement de programmeur-ices, à l'étranger 	b
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en réseau à l'échelle internationale 	d
<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des nuits d'hôtel pour les programmeur-ices non romand-es 	b, d

Gestion transversale et promotion

<ul style="list-style-type: none"> • Promotion des spectacles romands <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du site internet et de l'interface avec les structures productrices - Déploiement de la communication digitale : site internet, réseaux sociaux, newsletters 	b
<ul style="list-style-type: none"> • Encouragement à la durabilité des pratiques : création et mise à disposition d'outils pratiques 	c

III. ORGANISATION

La Corodis déploie ses dispositifs en concertation avec ses membres et partenaires dans le cadre de ses statuts, règlements et partenariats engagés comme suit.

Statuts et règlements

L'article 13 des statuts de la Corodis prévoit des règlements qui édictent les modalités de mise en œuvre des buts de l'association.

- Les statuts de la Corodis précisent les buts et le fonctionnement de l'association
- Le règlement des commissions facilite l'exercice de la commission chargée d'évaluer les demandes et de décider des soutiens, en fixant notamment les devoirs et compétences des commissaires.
- Le règlement des soutiens à la diffusion de la Corodis précise les critères d'admissibilité, d'appréciation et de pondération des requêtes et les conditions générales des soutiens.

Organisation partenariale

La Corodis gère des dispositifs d'encouragement propres à son organisation et en coordonne d'autres en collaboration avec des partenaires qui visent tous à contribuer à la durabilité des spectacles romands.

Des conventions précisent le cadre de son action :

- Convention bilatérale avec les membres de la Corodis
- Convention de prestations de la Corodis avec l'association Label+ romand
- Convention bilatérale entre Pro Helvetia et la Corodis pour la SCH
- Convention bilatérale entre la FRAS et la Corodis pour l'organisation des Salons d'artistes

Le tableau ci-après récapitule ces formes de coopération avec la Corodis :

<i>Organisation pluri partenariale</i>	CORODIS	LABEL+ ROMAND	SCH - SELECTION SUISSE EN AVIGNON (ASSA)	SALONS D'ARTISTES
Forme juridique	association (cc)	association (cc)	association (cc)	-
Membres	>30 villes et communes, 7 cantons, 4 faitières	7 cantons romands	Corodis, Pro Helvetia et SSA	-
Conventions d'engagements	entre Corodis et ses membres	entre Corodis et Label+ romand	entre Corodis et Pro Helvetia	entre Corodis et FRAS
Comité	2 villes, 2 cantons et 4 faitières	2 cantons	2 Corodis et 2 ProHelvetia	Corodis et FRAS
Commission d'attribution	oui	oui	par la direction	par la FRAS
Equipe	Corodis :	Corodis:	SCH :	Corodis :
secrétariat général / direction	secrétaire générale	secrétaire générale	directrice SCH	secrétaire générale
Gestion, administration	administrateur	administrateur	administratrice	administrateur
Communication	chargée de com	chargée de com	mandat com et RP	chargée de com
Fonctions spécifiques	mandat RP	mandat RP	responsable diffusion	mandat RP

Sources de financement

Pour mener à bien ses activités, la Corodis est financée par la cotisation de ses membres issus des collectivités publiques, et une contribution régulière de la Loterie Romande par l'intermédiaire de la CPOR.

- Les apports des collectivités publiques membres de la Corodis

Le principe de cotisation se fonde sur un centime par habitant fixé pour la période de la convention. Les montants ont été convenus par les membres issus des collectivités publiques lors de l'assemblée générale du 2 novembre 2023. Leur répartition fait référence aux statistiques de la population résidente de l'OFS au 01.01.2023. Les associations professionnelles membres de la Corodis sont exemptée de cotisation.

Principe de financement	CHF / habitant
Villes métropoles > 100 000 hab	0,26
Villes moyennes > 20 000 hab	0,20
Communes dès 10 000 hab	0,15
Cantons	0,15

- Les apports de la Loterie Romande, par l'intermédiaire de la Conférence des Présidences des Loteries Romandes (CPOR)

Par une contribution annuelle, la CPOR apporte son soutien sur les deux axes suivants :

- a. Le soutien direct aux structures productrices romandes pour la diffusion de leurs spectacles sur le territoire romand ;
- b. La communication de ces tournées, par un soutien à gestion du site internet de Corodis.

IV. OBJECTIFS COLLECTIFS ET SPECIFIQUES A LA CORODIS

La mise en œuvre de la transformation de la Corodis et de ses dispositifs vise à améliorer les conditions économiques, écologiques et sociales des productions romandes. Tenant compte des effets directs et des impacts indirects, les parties prenantes ont identifiés quatre principaux objectifs collectifs et quatre objectifs propre aux activités de la Corodis. Une série d'indicateurs participent à en mesurer l'évolution.

La Corodis et ses membres conviennent des objectifs collectifs suivants :

1. Allonger la durée de vie des spectacles.
2. Accompagner l'harmonisation des moyens alloués aux théâtres et aux festivals pour la diffusion et la coproduction.
3. Encourager des modes de fonctionnement qui permettent des conditions de travail professionnelles des équipes en création et en tournée.
4. Renforcer la coopération entre la Corodis et ses membres par des objectifs partagés et des moyens adaptés.

La Corodis vise à atteindre les objectifs spécifiques suivants :

5. Augmenter les montants attribués aux reprises, et diminuer progressivement les montants moyens alloués aux tournées en Suisse romande.
6. Renforcer le soutien des productions romandes sur les plateformes professionnelles nationales et internationales.
7. Augmenter le soutien de la Corodis à la SCH pour qu'elle puisse mieux accompagner la diffusion des productions programmées par la SCH après le festival d'Avignon.
8. Optimiser le site internet de la Corodis pour qu'il réponde mieux aux besoins des parties prenantes et augmenter son taux d'utilisation.

V. INDICATEURS

Six principaux indicateurs sont issus des prestations de la Corodis et huit indicateurs sont composés de données fournies par les compagnies (requêtes, bilans, publication sur le site internet, etc).

Indicateurs des résultats directs des actions de la Corodis (output)

- a) Proportion de spectacles en tournée romande par rapport aux tournées internationales soutenues par la Corodis
- b) Nombre de reprises soutenues par la Corodis
- c) Proportion du soutien effectif de la Corodis par rapport à la demande / au budget de la tournée
- d) Nombres de nuitées hôtelières de programmeur·trices non romands invité·es et spectacles visionnés
- e) Nombre de projets qui ont reçu des conseils et un accompagnement (avec vue d'ensemble sur SCH et Label+)
- f) Nombre de projets faisant l'objet d'une visibilité exceptionnelle lors des plateformes professionnelles en Suisse et à l'étranger
- g) Proportion des spectacles soutenus par la Corodis dont la production déléguée est une compagnie indépendante ou un théâtre de production

Indicateurs des résultats indirects et collectifs (outcome)

- h) Proportion des représentations en Suisse romande, en Suisse et à l'international annoncées à la Corodis
- i) Nombre total de spectacles en tournée annoncés à la Corodis
- j) Proportion de spectacles en tournée de création par rapport aux tournées de reprise annoncés (tournée de reprise débute plus de 12 mois de la première représentation)
- k) Écarts maximums entre les prix de cession d'une production (source : requêtes reçues)
- l) Conditions de la reprise : temps de répétition et de rémunération
- m) Durée de vie des spectacles : nombre d'années d'exploitation d'un spectacle
- n) Durée de vie des spectacles : nombre de représentations d'un spectacle
- o) Effet multiplicateur d'une plateforme promotionnelle pour un spectacle (source : les bilans transmis par les compagnies à l'issue des plateformes promo (représentations générées))

Monitoring

Ces indicateurs sont répertoriés et illustrés chaque année dans le rapport d'activité de la Corodis. Les deux tableaux ci-après relient ces deux groupes d'indicateurs aux huit objectifs retenus.

INDICATEURS A - G	a	b	c	d	e	f	g
Données issues des prestations de la Corodis	Proportion de spectacles en tournée romande / internationale soutenus par la Corodis	Nombre de reprises soutenues par la Corodis	Proportion du soutien effectif de la Corodis par rapport à la demande / au budget de la tournée	Nombres de nuitées hôtelières de programmeur-trices non romands invité-es et spectacles visionnés	Nombre de projets qui ont reçu conseils et accompagnement (y compris SCH et Label+ romand)	Nombre de projets faisant l'objet d'une visibilité exceptionnelle	Proportion des spectacles soutenus par Corodis dont la production déléguée est une compagnie indépendante / un théâtre de production
La Corodis et ses membres partenaires conviennent des objectifs collectifs suivants :							
1 Allonger la durée de vie des spectacles		X		X		X	
2 Accompagner l'harmonisation des moyens alloués aux théâtres et aux festivals pour la diffusion et la coproduction	X	X			X		X
3 Encourager des modes de fonctionnement qui permettent de conditions de travail professionnelles des équipes en création et en tournée	X		X		X		X
4 Renforcer la coopération entre la Corodis et ses membres par des objectifs partagés et des moyens adaptés.	X	X	X		X		
La Corodis vise à atteindre les objectifs spécifiques suivants :							
5 Augmenter les montants attribués aux reprises, et diminuer progressivement les montants moyens alloués aux tournées en Suisse romande	X	X	X				x
6 Renforcer le soutien des productions romandes sur les plateformes professionnelles nationales et internationales					X	X	
7 Augmenter le soutien de Corodis à la SCH pour qu'elle puisse mieux accompagner la diffusion des productions programmées par la SCH avant et après le festival d'Avignon	X	X			X		
8 Optimiser le site internet de la Corodis pour qu'il réponde mieux aux besoins des parties prenantes et augmenter son taux d'utilisation				X	X		

INDICATEURS H-O	h	i	j	k	l	m	n	o
Données issues des compagnies sur les productions romandes	Proportion des représentations en Suisse romande, en Suisse et à l'international annoncées à la Corodis	Nombre total de spectacles en tournée annoncés à la Corodis	Proportion de spectacles en tournée de création / de reprise annoncés *	Écarts entre les prix de cession d'une production **	Conditions de la reprise : temps de répétition et rémunération	Durée de vie des spectacles: nombre d'années d'exploitation d'un spectacle	Durée de vie des spectacles: nombre de représentations d'un spectacle	Effet multiplicateur d'une plateforme promo pour un spectacle ***
La Corodis et ses membres partenaires conviennent des objectifs collectifs suivants :								
1 Allonger la durée de vie des spectacles	X	X	X			X	X	X
2 Accompagner l'harmonisation des moyens alloués aux théâtres et aux festivals pour la diffusion et la coproduction			X	X	X	X	X	
3 Encourager des modes de fonctionnement qui permettent de conditions de travail professionnelles des équipes en création et en tournée				X	X	X	X	X
4 Renforcer la coopération entre la Corodis et ses membres par des objectifs partagés et des moyens adaptés.	X		X	X		X	X	
La Corodis vise à atteindre les objectifs spécifiques suivants :								
5 Augmenter les montants attribués aux reprises, et diminuer progressivement les montants moyens alloués aux tournées en Suisse romande			X		X	X	X	
6 Renforcer le soutien des productions romandes sur les plateformes professionnelles nationales et internationales	X	X		X		X	X	X
7 Augmenter le soutien de Corodis à la SCH pour qu'elle puisse mieux accompagner la diffusion des productions programmées par la SCH avant et après le festival d'Avignon	X	X		X		X	X	X
8 Optimiser le site internet de la Corodis pour qu'il réponde mieux aux besoins des parties prenantes et augmenter son taux d'utilisation		X						
* tournée de reprise : Après une pause de plusieurs mois durant laquelle le spectacle n'a pas été joué ** source : requêtes reçues *** source : les bilans transmis par les compagnies à l'issue des plateformes promo (représentations générées)								